



Genève, le 17 mars 2017

• **Résultats de l'exercice 2016 :**

- **Résultat courant économique :** CHF 320.9 millions contre CHF 308.4 millions en 2015. L'augmentation de la contribution des autres participations et de Sienna Capital (activité private equity et autres fonds) a permis de compenser la diminution de la contribution de Total (CHF 28.0 millions en 2016 contre CHF 85.0 millions en 2015), conséquence des cessions réalisées fin 2015 et en 2016 par GBL. Par ailleurs, l'impact non monétaire net de la mise à la valeur de marché des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL s'est élevé à CHF 31.0 millions, contre CHF 55.8 millions en 2015 : excluant l'impact de ces éléments, le résultat courant économique se serait élevé à CHF 289.9 millions en 2016, contre CHF 252.6 millions en 2015.

Le résultat net de l'exercice s'établit à CHF -32.0 millions après prise en compte d'un résultat non courant économique négatif de CHF -352.9 millions, constitué principalement :

- de l'impact de la dépréciation enregistrée au 1^{er} semestre par GBL sur la participation dans LafargeHolcim (CHF -959.4 millions), ainsi que d'une dépréciation complémentaire et d'une moins-value de cession sur la participation dans ENGIE (CHF -40.6 millions),
- partiellement compensé par la plus-value de CHF 666.8 millions au niveau de Pargesa résultant de la cession par GBL en 2016 d'environ 1.8% du capital de Total.

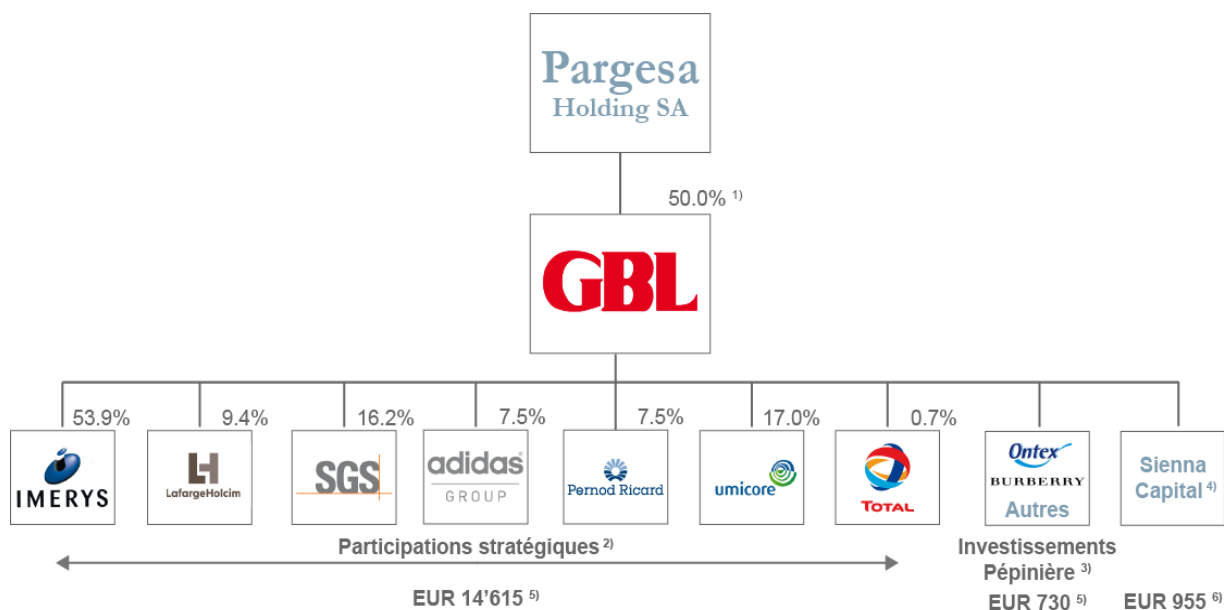
Pour rappel, le résultat net s'était élevé à CHF 638.2 millions en 2015, après prise en compte d'un résultat non courant de CHF 329.8 millions, qui incluait notamment l'impact net comptable de la déconsolidation de la participation dans Lafarge (CHF 243.7 millions) et de la plus-value résultant de la cession de 0.5% du capital de Total (CHF 225.2 millions), partiellement compensé par la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant d'Imerys et Lafarge (CHF -150.0 millions).

En 2016, le taux moyen EUR/CHF s'est établi à 1.090 contre 1.067 en 2015, soit une variation de +2.1%.

- Le Conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende de CHF 2.44 par action au porteur au titre de l'exercice 2016, en augmentation de 2.5% par rapport à l'exercice précédent.

Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA, réuni sous la présidence de Paul Desmarais Jr, a arrêté les comptes de l'exercice 2016 qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 4 mai 2017 à Genève.

Au 31 décembre 2016, la structure du Groupe, dont le portefeuille était constitué principalement de 7 grandes participations, se présentait de la façon suivante :



- 1) 51.9% en droits de vote compte tenu des droits de vote suspendus de l'autocontrôle de GBL.
- 2) Des investissements, généralement de taille supérieure au milliard d'EUR, dans des sociétés principalement cotées en bourse, dans lesquelles le Groupe peut exercer une influence certaine. Ils représentent l'essentiel de l'actif net ajusté.
- 3) Regroupe une sélection réduite de participations de taille comprise entre EUR 250 millions et EUR 1 milliard, cotées en bourse ou non, ayant le potentiel de devenir stratégiques dans la durée.
- 4) Regroupe des participations significatives dans des fonds de private equity, de dettes ou à thématiques spécifiques.
- 5) Valeur boursière en millions d'EUR des participations détenues par GBL au 31 décembre 2016.
- 6) Valeur estimative en millions d'EUR au 31 décembre 2016.

1. Faits marquants de l'exercice 2016 et du début de l'exercice 2017

- En 2016, GBL a continué à réduire progressivement sa participation dans Total. Durant le 1^{er} trimestre de l'exercice, GBL a ainsi cédé, dans le marché et dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels, 27.5 millions de titres Total supplémentaires, soit 1.1% du capital de la société. Ces transactions, qui ont porté sur un montant global d'environ EUR 1.1 milliard, ont généré chez GBL une plus-value de EUR 428 millions. Par ailleurs, GBL a vendu, par l'intermédiaire de ventes à terme arrivées à échéance en décembre 2016, 16.0 millions d'actions supplémentaires de Total, représentant environ 0.7% du capital de la société. Le produit net de ces ventes s'est élevé à EUR 666 millions, et a généré chez GBL un gain supplémentaire de EUR 304 millions. A l'issue de ces cessions, la participation de GBL dans le capital de Total était ramenée à 0.7% au 31 décembre 2016, contre 2.4% au 31 décembre 2015.

Il est rappelé que, compte tenu du rendement dividendaire élevé de la participation dans Total, ces cessions ont un impact sensible sur la contribution de celle-ci au résultat courant économique de Pargesa. Toutefois, le produit des cessions a vocation à être réemployé au fil du temps dans des investissements qui contribueront progressivement au résultat, en fonction du rythme des réinvestissements et de leur rendement.

Il convient par ailleurs de noter que les ventes à terme d'actions Total initiées et dénouées en 2016 ont permis à GBL de continuer à percevoir les acomptes sur dividendes correspondants jusqu'à l'échéance des contrats. Il en est de même s'agissant des ventes à terme d'actions ENGIE initiées et dénouées en 2016 (voir ci-dessous). Si toutes ces ventes avaient été effectuées au comptant, le résultat courant économique de Pargesa en 2016 (voir section 4.2 ci-après) aurait été inférieur de CHF 21.5 millions.

- GBL a procédé en 2016 à des rachats dans le marché d'obligations échangeables en actions ENGIE pour un montant nominal de EUR 233 millions, et a également lancé au cours du 2^e trimestre une procédure d'offre de rachat au moyen d'une offre concurrentielle à l'issue de laquelle EUR 458 millions d'obligations en valeur nominale ont été rachetées. Compte tenu par ailleurs de demandes de remboursement anticipé portant sur un montant nominal de EUR 3 millions, les obligations échangeables encore en circulation au 31 décembre 2016 représentaient environ 31% du montant initial de EUR 1 milliard. Le solde de l'emprunt, soit EUR 306 millions, a été remboursé en numéraire le 7 février 2017, à l'échéance des obligations.
- Au cours de l'exercice, GBL a cédé, par l'intermédiaire de ventes à terme échues au quatrième trimestre, 42.7 millions d'actions ENGIE (soit environ 1.8% du capital). Le produit net de ces ventes s'est élevé à EUR 572 millions, générant chez GBL une moins-value comptable de EUR 11 millions. Des ventes à terme additionnelles portant sur 4.5 millions de titres (soit environ 0.2% du capital) ont également été conclues durant le 4^e trimestre 2016 (échéance janvier 2017), pour un montant net de EUR 55 millions.

Avant prise en compte des ventes à terme échues en janvier 2017, la participation de GBL dans le capital d'ENGIE s'élevait à 0.6% au 31 décembre 2016, contre 2.3% au 31 décembre 2015¹.

Par ailleurs, les ventes à terme d'actions ENGIE initiées en décembre 2016 et dénouées en janvier 2017 ont été complétées début 2017 par la vente de 7.4 millions d'actions additionnelles, soit environ 0.3% du capital de la société. Incluant les ventes à terme dénouées en janvier, GBL a donc vendu depuis le début de l'exercice 2017 11.9 millions d'actions ENGIE (soit 0.5% du capital, sur les 0.6% détenus au 31 décembre 2016) pour un montant net de EUR 145 millions générant un résultat comptable de EUR 1 million chez GBL. La position résiduelle de GBL dans ENGIE s'élève donc à ce jour 0.1% du capital.

- Comme déjà mentionné, GBL a continué à se renforcer en 2016 dans le capital d'adidas, désormais classée en participation stratégique, et détenait au 31 décembre 2016 7.5% du capital de la société (4.7% au 31 décembre 2015), représentant une valeur boursière de EUR 2.4 milliards. GBL dispose d'un représentant au Conseil de surveillance d'adidas.
- GBL a augmenté sa participation dans SGS durant l'année 2016, pour la porter à 16.2%, contre 15.0% à fin décembre 2015. Au 31 décembre 2016, la valeur boursière de cette participation s'élevait à EUR 2.4 milliards.
- En 2016, GBL s'est également légèrement renforcée dans le capital d'Umicore, groupe de dimension mondiale spécialisé dans la technologie des matériaux et le recyclage, et détenait au 31 décembre 2016 une participation de 17.0% du capital (16.6% au 31 décembre 2015), représentant une valeur boursière de EUR 1.0 milliard. Compte tenu de la valeur de cette participation et de la présence de GBL au Conseil d'administration de la société, celle-ci est désormais également classée comme participation stratégique.
- Au niveau du portefeuille « Pépinière », la participation de GBL dans Ontex, un leader mondial spécialisé dans les consommables hygiéniques, s'élevait à 19.98% au 31 décembre 2016 (7.6% au 31 décembre 2015). A cette même date, la valeur boursière de la participation s'élevait à EUR 423 millions.

Figure également dans le portefeuille « Pépinière », une participation dans la société Burberry, cotée sur la bourse de Londres. Au 31 décembre 2016, GBL détenait 2.95% du capital de la société, et la valeur boursière de la participation était évaluée à cette date à EUR 230 millions. Le 28 février 2017, Burberry a annoncé que GBL avait franchi le seuil de 3% des droits de vote de la société.

- Le 11 décembre 2016, Imerys a annoncé le projet d'acquisition de Kerneos, leader mondial des liants de haute performance à base d'aluminates de calcium, pour un montant estimé en valeur d'entreprise de EUR 880 millions. Cette opération, qui serait entièrement financée sur les ressources disponibles d'Imerys, reste soumise à la consultation des organes représentatifs du personnel ainsi qu'à l'approbation des autorités réglementaires concernées.

¹ Compte tenu de la valeur résiduelle du solde de la participation dans ENGIE (également une valeur à haut rendement dividendaire), celle-ci n'est désormais plus classée parmi les participations stratégiques au 31 décembre 2016.

- Au niveau de Sienna Capital (« Pilier financier » de GBL) :
 - Ergon Capital Partners III (ECP III) a acquis au 1^{er} trimestre 2016 une participation indirecte majoritaire dans Financière Looping S.A.S., un exploitant de parcs de loisirs en Europe. Au 2^e trimestre 2016, ECP III a par ailleurs vendu ses participations dans De Boeck Education SA, De Boeck Digital SA et Larcier Holding SA, générant chez GBL une plus-value de EUR 51 millions, soit CHF 29.1 millions en quote-part Pargesa. En juillet 2016, la taille du fonds a été portée de EUR 350 millions à EUR 500 millions. Les nouveaux engagements ont été souscrits par Sienna Capital, ainsi que par des investisseurs institutionnels européens actifs dans le private equity. A l'issue de cette levée de fonds, la participation de Sienna Capital dans ECP III, qui était précédemment de 100%, a été légèrement diluée. Enfin, ECP III a acquis en décembre 2016 une participation indirecte majoritaire dans la société Deutsche Intensivpflege Holding GmbH, société active dans les services de soins intensifs.

En mars 2017, ECP III a cédé sa participation majoritaire dans Golden Goose (designer italien de chaussures, vêtements et accessoires contemporains). Cette transaction a généré chez GBL une plus-value consolidée de l'ordre de EUR 110 millions, qui sera comptabilisée en 2017.

- Fonds Sagard : En mars 2016, un groupe d'investisseurs mené par Sagard 3 a annoncé avoir signé un accord avec le fondateur et actionnaire majoritaire de Prosol pour acquérir une participation minoritaire dans cette société, maison-mère de Grand Frais, chaîne de supermarchés français spécialisée dans la vente de produits frais. Par ailleurs, Sagard II et Equistone ont cédé en octobre 2016 leur participation dans FläktWoods, acteur leader des solutions intégrées pour les systèmes de ventilation et climatisation hautes performances. Cette transaction a généré un gain de CHF 9.1 millions au niveau de Pargesa. Au quatrième trimestre 2016, Sagard 3 a fait entrer neuf nouveaux investisseurs à l'occasion d'une augmentation de la taille de fonds de EUR 404 millions. Plus récemment, Sagard 3 a annoncé en février 2017 avoir pris une participation majoritaire dans la société Ipackchem, l'un des leaders mondiaux de la fabrication de packaging « barrière », dont les produits sont essentiellement destinés au transport et au stockage d'arômes, de parfums et de produits agro-chimiques pour lesquels les contraintes de perméabilité, de contamination et d'évaporation sont critiques.
- Au 31 décembre 2016, Kartesia avait investi EUR 468 millions dans des opérations primaires et secondaires. Par ailleurs, Kartesia a lancé en 2016 un nouveau fonds d'investissement, dans lequel Sienna Capital a pris un engagement de EUR 150 millions.
- En mars 2016, un groupe d'investisseurs, incluant BDT Capital Partners, fonds dans lequel Sienna Capital a pris en 2015 un engagement de EUR 113 millions, a finalisé l'acquisition de Keurig Green Mountain, Inc., groupe actif dans les systèmes personnalisés de boissons. Par ailleurs, BDT Capital Partners II a acquis en octobre 2016 une participation dans Lou Malnati's Pizzeria, puis a réalisé en décembre 2016, un investissement dans Athletico Physical Therapy, l'un des plus importants fournisseurs de services de réadaptation orthopédique aux États-Unis.
- En 2016, Mérieux Développement, société d'investissement spécialisée en capital développement et en capital innovation dans le secteur de la santé, a par l'intermédiaire du fonds Mérieux Participations II (MPII) acquis des participations minoritaires dans Novacap, un acteur international de la chimie (juin 2016), ainsi que dans Le Noble Age, entreprise française active dans le secteur des soins de santé (novembre 2016).
- Enfin, PrimeStone, fonds dans lequel Sienna Capital a investi EUR 150 millions en février 2015 et dont la stratégie consiste à prendre des positions à moyen et à long terme dans des sociétés européennes cotées de taille moyenne, a finalisé en 2016 six nouveaux investissements.

Au 31 décembre 2016, les engagements de GBL dans le cadre du pilier financier s'élevaient à EUR 601 millions (EUR 413 millions au 31 décembre 2015).

2. Organisation de la Société

Michel Plessis-Bélaïr, Administrateur de la Société depuis 1999, également membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération, a informé le Président du Conseil d'administration de son regret de ne pas solliciter de nouveau mandat d'administrateur lors de l'Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2017. Le Conseil d'administration exprime ses remerciements à Michel Plessis-Bélaïr pour sa fidélité et sa précieuse contribution à ses travaux au cours de ces nombreuses années.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2017 d'élire comme Administrateur, Jocelyn Lefebvre, pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2018.

3. Principales participations du Groupe

Les résultats de l'exercice 2016 des principales participations du Groupe peuvent être consultés sur leurs sites Web respectifs : www.imerys.com, www.sgs.com, www.lafargeholcim.com, www.pernod-ricard.com², www.adidas-group.com, www.total.com, www.unicore.com

4. Résultats consolidés de l'exercice 2016

4.1 Présentation des résultats selon les normes IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat en normes IFRS est la suivante :

CHF millions	2016	2015
Produits d'exploitation	5'011.1	4'774.4
Charges d'exploitation	(4'500.4)	(4'478.8)
Autres produits et charges	(579.4)	820.3
Résultat opérationnel	(68.7)	1'115.9
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	368.9	345.2
Autres résultats financiers	(48.8)	(31.1)
Impôts	(163.2)	(69.8)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	31.2	(77.6)
Résultat net consolidé (tiers inclus)	119.4	1'282.6
Revenant aux intérêts minoritaires	(151.4)	(644.4)
Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	(32.0)	638.2
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	<i>84'659</i>	<i>84'659</i>
<i>Résultat net de base par action, part du Groupe (CHF)</i>	<i>(0.38)</i>	<i>7.54</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.090</i>	<i>1.067</i>

Les *produits* et *charges d'exploitation* comprennent principalement le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation d'Imerys, dont les comptes sont intégrés à 100% dans ceux de Pargesa.

² Exercice financier du 1^{er} juillet au 30 juin.

Les *autres produits et charges* comprennent les plus et moins-values et pertes de valeur nettes ou reprises comptabilisées sur les participations et activités du Groupe. En 2016, ce chiffre inclut principalement le montant des dépréciations enregistrées par GBL sur ses participations dans LafargeHolcim et ENGIE pour un montant net total de CHF -1'914 millions (dont CHF -1'848 millions relatifs à LafargeHolcim), ainsi que le montant de la plus-value réalisée par GBL à l'occasion de la cession de 1.8% du capital de Total (CHF 1'288 millions, incluant une reprise d'écart de change historique de CHF 490 millions) et la moins-value comptable enregistrée à l'occasion de la vente d'actions ENGIE (CHF -12.2 millions). En 2015, le chiffre correspondant représentait, à hauteur de CHF 469 millions, l'impact net des écritures comptables ayant conduit à la déconsolidation de Lafarge en date du 10 juillet 2015. Il incluait également le montant de la plus-value réalisée sur la cession par GBL de 0.5% du capital de Total ainsi que la plus-value de cession enregistrée au cours de la période par GBL à l'occasion de la remise d'actions Suez aux détenteurs d'obligations échangeables Suez ayant exercé leur droit d'échange, pour un montant net de CHF 491 millions, incluant CHF 150 millions de reprise d'écarts de change historiques.

Le poste *dividendes et intérêts sur investissements à long terme* comprend les dividendes nets relatifs aux participations non consolidées détenues par le Groupe, et notamment les dividendes LafargeHolcim, SGS, Total, ENGIE, Pernod Ricard, adidas, Umicore, Ontex et Burberry.

Les postes *autres résultats financiers et impôts* regroupent les données consolidées de Pargesa, GBL et Imerys. Le poste *autres résultats financiers* inclut notamment l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché chez GBL d'instruments dérivés.

Le poste *résultat dans les entreprises associées et coentreprises* représente la quote-part du résultat net consolidé des participations mises en équivalence dans les comptes de Pargesa. En 2015, il incluait notamment à hauteur de CHF -107 millions, la quote-part de GBL dans la perte nette enregistrée par Lafarge au 1^{er} semestre 2015 (participation mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2015).

Les *intérêts minoritaires* représentent pour l'essentiel la part du résultat revenant aux minoritaires de GBL et d'Imerys, ces deux sociétés étant intégrées à 100% dans les comptes du Groupe Pargesa.

4.2 Présentation économique des résultats de Pargesa

En complément de ses comptes établis selon les normes IFRS, Pargesa poursuit la publication d'une présentation économique de ses résultats, afin de fournir une information continue dans le long terme sur la contribution de chacune de ses grandes participations à ses résultats. Les IFRS imposant en effet des traitements comptables hétérogènes selon le taux de détention du Groupe dans chacune de ses participations (intégration globale d'Imerys, mise en équivalence de Lafarge jusqu'au 30 juin 2015, et classification en actifs financiers des autres principales participations du Groupe), cette vision continue serait interrompue en l'absence de cette information complémentaire.

La présentation économique montre, en quote-part de Pargesa, la contribution courante des principales participations au résultat consolidé de Pargesa ainsi que les résultats provenant des activités courantes déployées par les sociétés holding (Pargesa et GBL) qui font notamment apparaître de façon distincte le résultat net relatif aux activités de private equity et autres fonds d'investissement (regroupées, chez GBL, au sein de Sienna Capital), ainsi que l'impact des produits financiers nets. Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat, le résultat non courant étant composé des résultats nets liés aux cessions et aux éventuelles charges de restructuration et pertes et reprises de valeur.

Selon cette approche, le résultat économique au 31 décembre 2016 s'analyse comme suit :

CHF millions	2016	2015
Contribution courante des principales participations		
- Consolidée (Imerys) ou mise en équivalence (Lafarge) ⁽¹⁾ :		
Imerys quote-part du résultat courant	111.7	102.3
Lafarge quote-part du résultat courant	-	12.5
- Non consolidées :		
LafargeHolcim dividende net	44.3	-
SGS dividende net	41.5	37.3
Total dividende net	28.0	85.0
ENGIE dividende net	26.4	25.5
Pernod Ricard dividende net	21.2	19.7
Umicore dividende net	14.1	8.4
adidas dividende net	10.7	1.7
Suez dividende net	-	0.3
Contribution courante des principales participations	297.9	292.7
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>3.52</i>	<i>3.46</i>
Contribution de l'activité private equity et autres fonds	38.2	13.7
Produits financiers nets	8.1	34.1
Autres résultats courants des activités holding	6.2	0.6
Frais généraux et impôts	(29.5)	(32.7)
Résultat courant économique	320.9	308.4
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>3.79</i>	<i>3.64</i>
Résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence	(21.4)	(150.0)
Résultat non courant des activités holding	(331.5)	479.8
Résultat net	(32.0)	638.2
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>(0.38)</i>	<i>7.54</i>
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	<i>84'659</i>	<i>84'659</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.090</i>	<i>1.067</i>

⁽¹⁾ Jusqu'au 30 juin 2015.

La source des résultats provient pour l'essentiel de GBL, dont les résultats sont exprimés en euros. Le taux de change moyen EUR/CHF est de 1.090 en 2016, contre 1.067 en 2015, soit une variation de +2.1%.

Résultat courant économique :

Participations consolidées ou mises en équivalence :

La quote-part de Pargesa dans le résultat courant net d'Imerys, exprimée en francs suisses, s'élève à CHF 111.7 millions contre CHF 102.3 millions en 2015.

Le résultat courant net d'**Imerys** s'est établi à EUR 362.1 millions pour l'exercice 2016, en progression de 6.0% par rapport à 2015 (EUR 341.5 millions). Le résultat net ressort à EUR 292.8 millions en 2016 après prise en compte d'éléments non courants pour EUR -69.3 millions³, en relation avec des opérations de restructuration (incluant une dépréciation de EUR 25 millions notamment dans les activités liées aux Minéraux Réfractaires en Chine) et des coûts de transactions. En 2015, le résultat net s'était établi à EUR 68.4 millions, après prise en compte d'autres éléments non courants pour un montant net d'impôts de EUR -273.1 millions, comprenant des coûts de restructuration pour EUR -64.1 millions ainsi qu'un ajustement comptable de la valeur des actifs au sein de la division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière (branche Solutions pour l'Energie & Spécialités) correspondant à une dépréciation nette de EUR 209.0 millions dont la moitié sur l'intégralité du goodwill et le solde sur une partie des actifs.

Comme déjà indiqué, la participation dans **Lafarge** a été déconsolidée en 2015 et ne contribue plus au résultat depuis le 30 juin 2015. La contribution de Lafarge a été remplacée à partir de 2016 par la contribution, sous forme de dividende, de LafargeHolcim (voir ci-dessous). En 2015, la contribution de Lafarge (mise en équivalence sur six mois) au résultat courant de Pargesa s'était établie à CHF 12.5 millions.

Participations non consolidées :

Les participations non consolidées (LafargeHolcim, SGS, Total, ENGIE, Pernod Ricard, Umicore, et adidas) contribuent au résultat courant sous la forme des dividendes nets comptabilisés chez GBL.

La contribution de **LafargeHolcim**, correspondant à la quote-part de Pargesa du dividende annuel reçu par GBL pour la première fois durant le 2^e trimestre 2016 (soit CHF 1.50 par action), s'élève à CHF 44.3 millions.

La contribution de **SGS**, représentant la quote-part de Pargesa dans le dividende annuel reçu par GBL, s'est élevée à CHF 41.5 millions, contre CHF 37.3 millions en 2015. En 2016, SGS a versé un dividende de CHF 68 par action, niveau identique à celui versé en 2015. La variation de la contribution de SGS par rapport à 2015 est due à des effets de change.

La contribution de **Total** en 2016 s'établit à CHF 28.0 millions, contre CHF 85.0 millions en 2015. Les quatre dividendes trimestriels comptabilisés en 2016 se sont élevés à EUR 0.61 par action chacun, montants identiques à ceux comptabilisés en 2015. La baisse de la contribution de cette participation est la conséquence des ventes d'actions Total réalisées par GBL en 2015 et au 1^{er} trimestre 2016⁴.

En 2016, **ENGIE** a versé le solde de son dividende au titre de 2015, soit EUR 0.50 par action, ainsi qu'un acompte sur le dividende de l'exercice 2016, également de EUR 0.50 par action. Ces montants sont identiques à ceux versés en 2015. La contribution de cette participation en 2016 s'élève à CHF 26.4 millions⁴, contre CHF 25.5 millions en 2015.

³ Dans la présentation économique des résultats, la quote-part de Pargesa dans les éléments non courants des participations consolidées ou mises en équivalence figure dans la section « Résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence ».

⁴ Il est précisé que, s'agissant des actions Total et ENGIE ayant fait l'objet de contrats de vente à terme échus au 4^e trimestre 2016, GBL a continué à percevoir les acomptes sur dividende détachés avant l'échéance des contrats. Sur l'ensemble de l'exercice, les montants correspondants ont représenté globalement CHF 21.5 millions.

Le dividende de **Pernod Ricard** au titre de l'exercice 2015-2016 s'est élevé à EUR 1.88 par action (composé d'un acompte de EUR 0.90 et d'un solde de EUR 0.98), contre EUR 1.80 au titre de l'exercice précédent (composé d'un acompte de EUR 0.82 et d'un solde de EUR 0.98). La contribution de Pernod Ricard en 2016 s'établit à CHF 21.2 millions contre CHF 19.7 millions en 2015.

La contribution d'**Umicore**, désormais classée en participation stratégique comme mentionné plus haut, s'élève en 2016 à CHF 14.1 millions en quote-part Pargesa, contre CHF 8.4 millions en 2015. Cette augmentation résulte de l'augmentation du taux de détention de GBL dans le capital de la société, ainsi que de la hausse des dividendes versés par celle-ci (EUR 1.30 par action en 2016, composé du solde du dividende de l'exercice 2015 versé au 2^e trimestre 2016 soit EUR 0.70 par action, et de l'acompte au titre de l'exercice 2016 au 3^e trimestre soit EUR 0.60 par action). En 2015, Umicore avait versé au total EUR 1.00 par action de dividendes (dont EUR 0.50 représentant le solde de l'exercice 2014 et EUR 0.50 à titre d'acompte sur l'exercice 2015).

La contribution d'**adidas**, également classée en participation stratégique depuis 2016, s'élève à CHF 10.7 millions en quote-part Pargesa, contre CHF 1.7 million en 2015. Cette augmentation résulte principalement de l'évolution du taux de détention de GBL dans le capital de la société, ainsi que, dans une moindre mesure, de la hausse du dividende annuel versé par celle-ci (EUR 1.60 par action contre EUR 1.50 en 2015).

Contribution des holdings :

La contribution de l'activité **private equity et autres fonds** regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL au sein de sa filiale Sienna Capital, ainsi que les frais généraux et de gestion. La contribution nette de cette activité en 2016 s'élève à CHF 38.2 millions, et comprend notamment la quote-part de Pargesa dans les résultats réalisés par ECP III à l'occasion de la vente de sa participation dans les activités du groupe De Boeck au 1^{er} semestre de l'exercice (soit CHF 29.1 millions) et par Sagard II à l'occasion de la vente de sa participation dans FläktWoods au 4^e trimestre (CHF 9.1 millions), ainsi que la contribution de Kartesia (CHF 12.6 millions comprenant notamment l'impact de la revalorisation de certains actifs). En 2015, la contribution nette de CHF 13.7 millions incluait notamment, à hauteur de CHF 7.9 millions en quote-part de Pargesa, le gain réalisé par ECP II sur la cession de sa participation majoritaire dans Joris Ide, ainsi que la quote-part dans les gains réalisés respectivement par Sagard II et Sagard 3 sur la cession de leur participation dans Cérélia (CHF 12.4 millions) et Santiane (CHF 3.7 millions).

Le poste **produits financiers nets**, qui comprend les produits et charges d'intérêts ainsi que les autres produits et charges financiers, s'élève à CHF 8.1 millions en 2016 contre CHF 34.1 millions en 2015. Ce poste inclut en particulier en 2016 :

- l'impact de la mise à la valeur de marché, à chaque fin de période, des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL, soit CHF +40.8 millions, reflétant notamment l'évolution du cours des actions sous-jacentes depuis le début de l'année;
- l'impact de l'extourne des dérivés contenus dans les obligations échangeables ENGIE rachetées par GBL en 2016, pour un montant net de CHF -9.8 millions;
- la quote-part de Pargesa dans les résultats (latents ou réalisés) enregistrés par GBL sur activités de trading (incluant les dividendes perçus) et sur instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion du portefeuille. Le résultat de ces activités s'est élevé à CHF 3.1 millions en 2016 en quote-part Pargesa.

En 2015, le poste « produits financiers nets » incluait l'impact de la mise à la valeur de marché des dérivés implicites pour CHF +48.6 millions, ainsi qu'un montant de CHF 7.2 millions correspondant à la reprise du montant cumulé des variations de valeur précédemment enregistrées sur les dérivés contenus dans les obligations échangeables Suez (arrivées à échéance en septembre 2015) ayant fait l'objet de demandes de conversion ou de remboursement durant la période. Il incluait également un montant de CHF 11.6 millions correspondant à la quote-part de Pargesa dans le résultat des activités de trading et sur produits dérivés chez GBL.

Le poste **autres résultats courants des activités holding** représente la quote-part de Pargesa des dividendes comptabilisés par GBL sur ses investissements de type « Pépinière ». Les participations dans adidas et Umicore étant désormais classées en participations stratégiques, le montant correspondant en 2015 a été retraité globalement à hauteur de CHF 10.1 millions. L'augmentation de ce poste par rapport à 2015 résulte notamment des investissements effectués en 2016 par GBL dans Ontex et Burberry.

Le poste des **frais généraux et impôts** représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

Résultat non courant :

Le **résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence** correspond en 2016 à la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant d'Imerys. En 2015, ce résultat incluait la quote-part de Pargesa dans le résultat non courant d'Imerys (qui s'était élevé à EUR -273.1 millions, voir plus haut), ainsi que la quote-part de Pargesa dans les réductions de valeur et les coûts de restructuration ou liés à la fusion avec Holcim enregistrés durant le 1^{er} semestre de l'exercice par Lafarge, déconsolidée depuis.

Le montant net du **résultat non courant des activités holding** s'élève à CHF -331.5 millions en 2016, incluant principalement :

- à hauteur de CHF -959.4 millions, l'impact au niveau de Pargesa de la réduction de valeur de EUR 1'682 millions comptabilisée par GBL sur sa participation dans LafargeHolcim au 1^{er} semestre 2016, calculée sur la base d'un cours de bourse de l'action LafargeHolcim de EUR 37.1⁵. Bien qu'au 31 décembre 2016, le cours de l'action se soit redressé à EUR 49.9, il est rappelé que cette participation étant classée comptablement comme « Actif financier disponible à la vente » et ayant fait l'objet d'une dépréciation, l'impact d'une hausse du cours de bourse doit être directement enregistré dans les fonds propres sans passer par le résultat (sauf en cas de vente), alors que toute baisse future en-dessous du cours retenu pour le calcul de la réduction de valeur constatée en 2016 (EUR 37.1) entraînerait l'enregistrement par résultat d'une réduction de valeur complémentaire;
- à hauteur de CHF 666.8 millions, la quote-part de Pargesa dans la plus-value réalisée par GBL à l'occasion de la cession durant l'exercice d'environ 1.8% du capital de Total. Ce montant inclut la reprise, au niveau de Pargesa, d'un écart de change historique de CHF 252.6 millions;
- l'impact d'une dépréciation complémentaire et de la moins-value comptable enregistrée sur la cession de titres s'agissant de ENGIE, soit globalement CHF -40.6 millions;
- l'impact du rachat d'environ 69% des obligations échangeables ENGIE, suivi de leur annulation (extinction de la dette), pour un montant net de CHF 2.7 millions en quote-part Pargesa.

Pour mémoire, en 2015 le résultat non courant des activités holding s'était établi à CHF 479.8 millions et était composé principalement :

- de l'impact net total des écritures comptables ayant conduit à la déconsolidation de la participation dans Lafarge en date du 10 juillet 2015, soit CHF 243.7 millions en quote-part de Pargesa;
- de la plus-value résultant de la cession par GBL de 0.5% du capital de Total, soit CHF 225.2 millions (dont CHF 68.9 millions de reprise d'un écart de change historique constaté à l'échelon de Pargesa);
- de la quote-part de Pargesa dans la plus-value de cession nette enregistrée lors de la remise par GBL d'actions Suez aux détenteurs d'obligations échangeables ayant demandé leur conversion anticipée ou à l'échéance de l'emprunt, pour un montant net de CHF 14.3 millions (dont CHF 8.4 millions de reprise d'un écart de change historique constaté à l'échelon de Pargesa).

⁵ Cours au 30 juin 2016. Pour rappel, la participation dans LafargeHolcim a fait l'objet d'une dépréciation au 31 mars 2016, suivie d'une dépréciation complémentaire au 30 juin 2016, le cours de bourse à cette date étant inférieur à celui du 31 mars 2016.

5. Actif net ajusté

L'actif net ajusté transitif de Pargesa, qui est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et des fonds propres comptables (ou la juste valeur pour le private equity et les fonds d'investissement) et des taux de change courants pour les participations non cotées, ressort à CHF 104.9 par action au 31 décembre 2016, en progression de 11.4% sur un an, et s'analyse comme suit :

Actif net ajusté transitif de Pargesa au 31 décembre 2016							
CHF millions	% de détention	% d'intérêt économique	Cours de bourse en devises		Valeur transitive	Poids en % du total	
Imerys	53.9%	27.0%	EUR	72.1	1'658	19%	
LafargeHolcim	9.4%	4.7%	EUR	49.9	1'534	17%	
SGS	16.2%	8.1%	CHF	2'072	1'313	15%	
adidas	7.5%	3.8%	EUR	150.2	1'265	14%	
Pernod Ricard	7.5%	3.8%	EUR	103.0	1'100	12%	
Umicore	17.0%	8.5%	EUR	54.2	554	6%	
Total	0.7%	0.4%	EUR	48.7	424	5%	
Pépinière							
- Ontex	19.98%	10.0%	EUR	28.3	227	3%	
- Burberry	2.95%	1.5%	GBP	15.0	124	1%	
- Autres					42	1%	
Pilier financier					513	6%	
Autres Pargesa					26	0%	
Total du portefeuille					8'780	99%	
Autocontrôle GBL					251	3%	
Trésorerie (dette) nette ⁽¹⁾					(147)	(2%)	
Actif net ajusté					8'884	100%	
<i>soit par action Pargesa</i>			CHF	66.3	104.9		
Cours EUR/CHF					1.074		

⁽¹⁾ Ce poste inclut notamment la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière du portefeuille de trading de GBL. Il inclut également au 31 décembre 2016 la quote-part de Pargesa dans la valeur boursière de la participation résiduelle de 0.6% dans ENGIE (incluant les 0.2% correspondant aux titres vendus à terme fin 2016 et livrés en 2017), soit CHF 90.8 millions.

La valeur d'actif net ajusté transitif de Pargesa est publiée hebdomadairement sur le site Internet de Pargesa. Elle ressort à CHF 110.9 par action au 10 mars 2017.

6. Proposition à l'Assemblée générale du 4 mai 2017

6.1 Affectation du solde bénéficiaire

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire le versement au titre de l'exercice 2016 d'un dividende de CHF 2.44 par action au porteur et de CHF 0.244 par action nominative, (en progression de +2.5% par rapport à l'année précédente), représentant une distribution totale de CHF 206.6 millions qui interviendra le 10 mai 2017.

6.2 Élections au Conseil d'administration, élection du Président du Conseil d'administration, élection des membres du Comité de rémunération

Conformément aux statuts de la Société, l'Assemblée générale doit élire individuellement, chaque année, les membres du Conseil d'administration et son Président, ainsi que les membres du Comité de rémunération. Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA proposera de réélire Paul Desmarais Jr (également comme Président du Conseil d'administration), Bernard Daniel, Amaury de Sèze, Victor Delloye, André Desmarais, Paul Desmarais III, Cedric Frère, Gérald Frère, Ségolène Gallienne, Jean-Luc Herbez, Barbara Kux, Michel Pébereau, Gilles Samyn et Arnaud Vial pour un mandat d'une année qui échoit au terme de l'Assemblée générale ordinaire 2018.

Comme indiqué plus haut, Michel Plessis-Bélair a annoncé sa décision de ne pas solliciter de nouveau mandat d'administrateur lors de l'Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2017. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'élire Jocelyn Lefebvre comme nouveau membre du Conseil, pour une durée d'une année prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2018. Membre de l'Institut Canadien des Comptables Professionnels Agréés, Jocelyn Lefebvre, de nationalités canadienne et française, est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal. Il a démarré sa carrière chez Arthur Andersen à Montréal avant de s'installer en Europe en 1982. Il s'est joint au groupe industriel canadien M.I.L. Inc. en 1986 où il a notamment été chef de la direction de Vickers Inc., l'une des plus grandes unités de production du groupe. En 1992 Jocelyn Lefebvre a rejoint le groupe Power et est actuellement Président de Sagard Equity Partners et membre des Directoires de Power Financial Europe B.V. et Parjointco N.V.

Le Conseil d'administration proposera également de réélire au Comité de rémunération Bernard Daniel, Barbara Kux, Amaury de Sèze et Gilles Samyn, et d'élire Jean-Luc Herbez en remplacement de Michel Plessis-Bélair.